

LIBRAIRIE ET POLITIQUE DU LIVRE SOUS CHARLES V



Par Marie-Hélène Tesnière

The nearly 1000-volume library established by Charles V, King of France, in the Falconry tower of the Louvre in the second half of the fourteenth century is a monument of European library history. Its role in the dissemination of culture among the aristocratic elites of Late Mediaeval France cannot be overestimated. As far as book history is concerned, Charles' remarkable library is largely terra incognita. This article aims at describing the rationale and the growth of the collection in the light of manuscripts and archival documents.

Mythe de fondation et naissance d'une librairie royale: l'année 1372

La Librairie de Charles V¹ nous est connue par un inventaire qui est loin d'avoir encore livré ses secrets. Il s'agit du récolement réalisé par maître Jean Blanchet, à la demande du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, le 6 novembre 1380 – Charles V est mort le 16 septembre – de l'inventaire de 1373. Il débute ainsi:

Cy après en ce pappier sont escrips les livres de tres souverain et tres excellent prince Charles, le quint de ce nom, par la grace de Dieu, roy de France, estans en son chastel du Louvre, en troiz chambres l'une sur l'autre, l'an de grace .MCCCLXXIII., enregistrés de son commandement, par moy Gilet Malet, son varlet de chambre. Les livres contenus cy après en ce livre ont esté inventoriés par maistre Jehan Blanchet, secretaire du roy, du commandement de monseigneur de Bourgongne, le .VI^e. de novembre mil.CCC.III^{XX}., et tous y ont estez trouvez exceptez ceulz qui sont signez et escrips sur les marges avoir estez bailliez par le roy, dont Diex ait l'ame. Et ce fait, ledit maistre Jehan a prise la clef des dictes .III. chambres et portee au roy avecques un roule que il a fait de la coppie des diz livrez.²

Vingt-cinq ans plus tard, en 1404, la bibliothèque est décrite par Christine de Pizan, dans son *Livre des fais et bonnes meurs du sage roi Charles V*:

Nous dirons encore de la sagece du roy Charles, la grant amour qu'il avoit à l'estude et à science ; et qu'il soit ainsi bien le demonstroit par

¹ Sur la librairie du Louvre, voir Delisle 1907; Avril 1968; Tesnière 2001, 225–233 (Paris et son patrimoine) ; Potin 1999, 25–36 ; Potin 2000, 36–42 et Potin 2001, 1–8.

² Cf. BNF, fr. 2700, f. II.

la belle assemblee de notables livres et belle librairie, qu'il avoit de tous les plus notables volumes, qui par souverains auteurs aient esté compilés, soit de sainte Escripiture, de theologie, de philosophie et de toutes sciences, [volumes] moult bien escrips et richement aournés, et tout temps les meilleurs escripvains que on peut trouver, occupez pour lui en tel ouvrage [...].³

Autour de ces deux pôles se constitua le mythe de fondation d'une librairie royale, née en quelque sorte *ex nihilo*, prestigieuse du temps de Charles V, "pillée" par les frères du roi après sa mort, et lamentablement vendue à l'ennemi pour une bouchée de pain, en 1424.

La réalité des faits matériels connus est pauvre. Un extrait de compte de Pierre Culdoë, entre mai 1367 et juillet 1368 signalant des travaux préparatoires au déménagement des livres du Palais de la Cité à la Tour de la Fauconnerie (pose de lambris au 1^{er} étage, installation de lutrins aux second et troisième étages) laisse penser que la bibliothèque du roi fut installée au Louvre en 1369.⁴ Mais de ce qu'elle renfermait alors nous ne savons rien. Tout au plus imaginons-nous, depuis les travaux de Jean Guérout, qu'elle se trouvait au Palais de la Cité, dans la tour carrée qui terminait le Logis du roi à l'extrémité sud-ouest.⁵

De l'étude littéraire des prologues des traductions dédiées au roi, l'on peut toutefois déduire que la Librairie de Charles V naquit réellement en 1372. Dans la traduction des *Voies de Dieu* de sainte Élisabeth, la bibliothèque apparaît, sous le double patronage de saint Jérôme et Ptolémée, comme une mémoire du savoir.⁶ Dans la traduction du *De Proprietatibus rerum* de Barthélémy l'Anglais, elle est présentée, sous le patronage du roi Salomon, comme une émanation de la *sapientia* royale, un gage de bon gouvernement.⁷

³ Christine de Pizan 1940b, 42–46.

⁴ Delisle 1907a, 7 et 367–368.

⁵ Guérout 1950, 99–102 et Guérout 1994, 229–253.

⁶ "[...] Et est chose couvenable et aussi comme neccessaire tant aus petis comme aus grans d'avoir livres pluseurs et de pluseurs translations, pour ce que le latin n'est pas si entendible ne si commun que le langage maternel, et par especial appartient aux princes terriens a en avoir pluseurs, pour ce que leur doctrine puet et doit profiter a tous ; et sur tous les autres, a vous qui estes le souverain roy terrien, appartient a en avoir de toutes manieres et a en faire translater pour votre peuple gouverner et introduire en science et en bonnes meurs par exemple de bonne et ordenee vie ; laquele puet estre sceue par la lecture d'iceus [...]", édité d'après le ms. BNF, fr. 1792, f. 1v–2.

⁷ "[...] Cest desir de sapience, prince tres debonnaire, ait (*sic pour a*) Dieu fichié, planté et enraciné en vostre cuer tres fermement des vostre jennesce, si comme il apert manifestement en la grant multitude de livres de diverses sciences que vous assemblez chascun jour par vostre fervent diligence, esquelz livres vous puisiez la parfonde eue de sapience au seau de vostre vif entendement pour l'espandre aux conseilz et aux jugemens et au proffit du pueple que Dieu vous a mis a gouverner [...]", édité d'après le ms. BNF, fr. 16993, f. 2.

Dans le *Rational des divins offices* de Guillaume Durand, elle inscrit le royaume dans la continuité “dynastique” des monarchies, elle est en ce sens déjà une bibliothèque d’État.⁸ La peinture de la page frontispice de la traduction du *Policrate* de Jean de Salisbury est la mise en images de ce manifeste politique : la roue à livres, c’est bien le savoir encyclopédique ; la main de Dieu qui bénit le souverain, la perfection de sagesse ; les gants du roi oint, la continuité de la monarchie.⁹

C’est tout naturellement un an plus tard, en 1373, que Charles V demande à Gilles Malet de rédiger l’inventaire de la Librairie. Celui-ci, récolé en 1380, décrit étage par étage les livres : 268 dans la pièce du premier étage, 259 dans celle du second étage, 370 dans la pièce du troisième étage. Pour chaque manuscrit, l’inventaire mentionne l’auteur, le titre, éventuellement la langue, le nombre de colonnes, la présence d’illustrations, la reliure, les marques de possesseur. On a là une notice minimaliste de manuscrit, sans équivalent ailleurs. Car ni le catalogue de la *parva libraria* du collège de Sorbonne, en 1338, ni la bibliothèque pontificale à Peniscola ne fournissent de description matérielle aussi détaillée des volumes qu’ils inventorient. Les inventaires suivants, datés de 1411 et 1413, dus à un éminent humaniste Jean Lebègue, sont encore plus précis, puisqu’ils apportent l’élément indispensable à l’identification actuelle des manuscrits : les incipit du second et du dernier feuillets .

Une lecture rapide de l’inventaire de 1380 permet de dégager rapidement les grandes lignes de l’organisation de cette bibliothèque princière, exceptionnelle tout à la fois par le nombre des volumes – près de 917 – et par l’importance accordée aux textes en français. Dans la pièce du premier étage, lambrissée de bois précieux importé de Lithuanie, se trouvaient conservés les livres de sagesse et de gouvernement, c’était à proprement parler, la bibliothèque du prince : d’abord les belles bibles historiques et les textes enseignant l’histoire de l’humanité (*Histoires universelles*, *Miroir(s) historial(s)*, *Faits des Romains*, *Gestes* de Pépin et Charlemagne et Godefroy de Bouillon) ; puis les livres nécessaires au bon gouvernement du royaume (grands textes juridiques, miroirs des princes, textes astrologiques, *Regimes*

⁸ “[...] Car il est escript, *Sapientia VI, capitulum 26 : Rex sapiens stabilimentum populi* : “Le roy sage est establissement et seurté du pueple”. Et pour ce trouvons nous en pluseurs escriptures que non mie tant seulement le roy Salemon enquerroit a savoir de toutes choses sagement, mais trouvons que les roys qui ont tenu les nobles monarchies des grans empires et nobles royaumes ont enquis et encerchié sagement de toutes choses, et lisoient et enquerroient les livres et les escriptures diverses, si comme il appert des Rommains et empereurs paiens, / de Phtolomee et les Egiptiens, / du grant Caan et les Tartariens, / de Salemon et les juifs sachans, / de Alixandre et les Grejoys puissans, / du noble Charlemaine et les chretiens vaillans [...]”, édité d’après le manuscrit BNF, fr. 437, f. 1v.

⁹ Tesnière 2005, 273–285.

de santé) ; enfin les traductions d'œuvres latines en français que le roi fit faire surtout à partir de 1372. La pièce du second étage, appelée "chambre du milieu" renfermait les textes de dévotion en français, les romans de la Table ronde, les *Romans de la rose*, les recueils de chanson et de poésies ; c'était une bibliothèque de recueillement et de divertissement, en quelque sorte une bibliothèque de princesse. Enfin la pièce du 3^{ème} étage était, à n'en pas douter, avec ses livres en latin (encyclopédies, astrologie, patristique) une bibliothèque de clerc.

Sur l'organisation matérielle de la Librairie, on ne sait pratiquement rien. Tout au plus peut-on raisonnablement imaginer que le fonds ancien de la bibliothèque s'est accru au moins en partie par l'apport successif de petites bibliothèques particulières.

Le programme politique autour du livre

Alors que l'on a beaucoup étudié les composantes intellectuelles de la construction de la Librairie de Charles V, et en particulier le développement des traductions en langue française, on a négligé les éléments liés à la matérialité du livre et à son rôle comme instrument de pouvoir.¹⁰

On n'a en particulier pas remarqué jusqu'à maintenant que la réalisation de la Librairie de Charles V s'inscrivait dans une véritable politique pour le livre, comme on le dirait aujourd'hui. A peine installé sur le trône, Charles V prend en effet des mesures en faveur des artisans du livre : dès 1368–1369, il accorde aux libraires, écrivains, enlumineurs, relieurs et parcheminiers du livre travaillant avec l'Université les mêmes privilèges d'exemption de guet, de garde de la ville et des taxes prélevées sur le blé et le vin qu'aux maîtres et étudiants de celle-ci : preuve qu'il est conscient du rôle des libraires dans la diffusion du savoir. Alors que les chartes sont rédigées et copiées à la Chancellerie, qui se trouve située dans une petite sainte chapelle miniature à côté de la grande Sainte-Chapelle, il n'y a pas d'atelier royal pour la copie des livres destinés au souverain. Toutefois, Charles V semble avoir institué une sorte de charge d'écrivain-libraire du roi pour coordonner la production de livres à son usage. C'est en réunissant les données très parcellaires que l'on a sur chacun des quatre "écrivains du roi", Henri de Trévou, Raoulet d'Orléans, Henri Luillier et Jean Lavenant, que l'on peut imaginer en quoi consistait cette fonction.

De fait le seul à porter réellement le titre d'écrivain du roi est Jean Lavenant. Dans un document de la Chambre des comptes daté de 1364 – copié au XVIII^e siècle – , il est noté que "Jean Lavenant scriptor librorum regis"

¹⁰ Monfrin 1964, 217–246, en particulier 227–232 ; Lusignan 1987, 129–171 ; Lusignan 1989, 303–315.

reçoit un salaire de 4 sous par jour. Son nom n'apparaît pas dans les manuscrits. Mais le remarquable article de Patrick De Winter dans *Speculum* l'a définitivement identifié avec le copiste des *Grandes Heures* de Philippe le Hardi (Cambridge, Fitzwilliam Museum 3–1954 + Bruxelles, Bibliothèque Royale 11035–37+ Bruxelles, Bibliothèque Royale 10392) et de trois autres manuscrits dévotion où l'on retrouve son élégante écriture gothique. Par comparaison, on peut également lui attribuer la copie du *Livre du sacre de Charles V* (Londres, BL, Cotton Tiberius B. VIII/2), des derniers feuillets des *Grandes Chroniques de France* (BNF, fr. 2813).¹¹

Henri Luillier, qui tenait boutique rue Neuve Notre-Dame, en face de la cathédrale, est nommément cité dans un mandement de Charles V, daté de 1371, comme “Henry l’Uillier nostre escripvain” et identifié dans un acte de 1373, comme “libraire du roi”. C’est lui qui est chargé de faire relier deux exemplaires des recueils pour le roi contenant un *Jeu d’échecs* et *Livre d’information des princes*, tous deux entièrement copiés par Henri de Trévou ; ces manuscrits sont conservés aujourd’hui à la Bibliothèque municipale de Besançon (ms. 434) et à la BNF (fr. 1728).¹² On n’a à notre connaissance pas identifié son écriture.

Bien qu’ils ne soient pas expressément désignés comme “écrivains du roi”, les plus connus des écrivains de Charles V sont les calligraphes Raoulet d’Orléans et Henri de Trévou.¹³ La liberté qu’ils prennent d’inscrire leurs noms dans les colophons des manuscrits destinés au roi montre qu’ils ont sa confiance. Raoulet d’Orléans, à qui on attribue une quinzaine de manuscrits sous le règne de Charles V, en signe et date près d’une dizaine.¹⁴ Il est, semble-t-il, l’auteur des poésies en l’honneur de la Vierge qui y sont copiées : celle de la seconde partie de la petite Bible historique de Charles V (BNF, fr. 5707) portant en acrostiche “Charles, ainsné, fils du roy de France, duc de Normandie et dalphin de Viennoys” ou encore celle qu’il semble avoir composée pour la Bible offerte par Jean de Vaudetar au roi (La Haye, Museum Meermannno-Westreenianum 10. B 23). On y apprend à cette occasion qu’il a déjà copié trois Bibles et demie, et l’on comprend qu’il joue également un rôle de coordinateur entre copistes, enlumineurs et relieur, tant il se plaint des allées et venues qu’il fit dans Paris par tous les temps pour achever ce splendide travail.¹⁵

¹¹ De Winter 1982, 786–842. Fianu 1991, *passim*; Rouse & Rouse 2000a, 261–283 et 2000b, *passim*.

¹² Delisle 1868, 36 et Delisle 1881, 139.

¹³ Oeser 1996, 395–418.

¹⁴ A la liste des manuscrits dans Rouse & Rouse 2000b, 121–122, ajouter Lebigue, Garel & Courvoisier 2001, 9–18.

¹⁵ Boeren 1979, 52–54.

Raoulet d'Orléans est souvent associé à un autre calligraphe, Henri de Trévou, dont les copies sont nombreuses et pas encore toutes répertoriées.¹⁶ Ensemble ils copient le *Policratique* de Jean de Salisbury (BNF, fr. 24287), signé à la fin par Raoulet d'Orléans, les *Grandes Chroniques de France* (BNF, fr. 2813), le *Miroir historial* en particulier (BNF, NAF 15944). Henri de Trévou a lui aussi l'entière confiance du roi. C'est lui qui copie la version révisée des *Grandes Chroniques de France*. C'est son prénom que le chancelier de France, sans doute Pierre d'Orgemont, a inscrit en marge des *Chroniques de France* dédiées à Philippe III le Hardi (Paris, BSG, 782), l'invitant à corriger ou supprimer ici un chapitre pour laisser là de la place pour une miniature de telle taille. Mais c'est à la belle écriture perlée de Raoulet qu'est confiée la charge de recopier le texte sur les feuillets qui doivent être illustrés de peintures nouvelles.¹⁷

On ne saurait évoquer les écrivains-libraires du roi sans leur associer les enlumineurs qui illustrent les manuscrits royaux, même s'il n'apparaît pas qu'ils portent le titre d'enlumineur du roi. Plusieurs ont été récemment étudiés. Le maître du *Policratique*, appelé ainsi d'après le manuscrit de la traduction du *Policratique* de Jean de Salisbury par Denis Foulechat, daté de 1372 (BNF, fr. 24287) a été soigneusement analysé par François Avril.¹⁸ Le maître du livre du sacre a été magistralement mis en lumière par Carra Ferguson O'Meara.¹⁹ Le maître de la Bible de Jean de Sy, appelé ainsi d'après le seul volume subsistant de la traduction de la Bible commandée par Jean le Bon à Jean de Sy (BNF, fr. 15397) n'a pas encore trouvé son "chercheur".

A l'évidence tous ces écrivains et ces artistes collaborent ensemble fréquemment au sein d'un même manuscrit. Ceci n'a rien d'exceptionnel. Ils vivent dans un espace relativement restreint dans et autour de l'Île de la Cité, et ont chacun, semble-t-il, leur spécificité: Raoulet d'Orléans sait calibrer son écriture pour des mises-en-page délicates; le maître du *Livre du sacre* de Charles V est à l'aise dans l'illustration du cérémonial royal. La question serait plutôt de saisir à quel degré ils ont participé à l'élaboration de la politique éditoriale de Charles V.

En effet, dans le même temps que Charles V édifiait la Librairie du Louvre, il menait à bien une véritable politique éditoriale visant à affirmer et magnifier son autorité de roi, et ceci dans trois directions: d'abord, la traduction de d'œuvres latines d'autorité en français, ensuite, l'élaboration de cycles

¹⁶ A la liste des manuscrits dans Rouse & Rouse 2000b, 51–52, ajouter le *Livre du Ciel et du monde*, traduit par Nicole Oresme (BNF, fr. 1082) et une *Bible Historiale* (Harvard, Houghton Library, 555).

¹⁷ Hedeman 1991, 95–133.

¹⁸ Avril 2001, 265–282 et 27 fig.

¹⁹ O'Meara 2001.

iconographiques destinés à accompagner ces nouvelles traductions, enfin, ce qui est moins connu, la réédition d'œuvres déjà publiées en français avec correction du texte et nouvelle mise en images ; de ce dernier aspect les deux exemples les plus évidents sont les exemplaires des *Grandes Chroniques de France* et des *Décades* de Tite-Live de Charles V (BNF, fr. 2813 et BSG, 777).²⁰

Il est difficile de connaître réellement quels étaient les acteurs de cette politique éditoriale. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas seulement les conseillers-clercs du roi, les Jean Golein, Nicole Oresme ou Raoul de Presles, mais également, selon toute vraisemblance, les enlumineurs et les écrivains du roi. Étudiant minutieusement l'adéquation du texte et des miniatures du *Livre du sacre* de Charles V, Carra Ferguson O'Meara a mis en lumière l'étroite collaboration entre le rédacteur du texte et son enlumineur. Non seulement l'illustration unifie un texte fait de compilations, mais elle commente concrètement et donne à voir la dimension symbolique du rituel et de la liturgie du sacre. Ceci fait du maître du *Livre du sacre* un spécialiste de la symbolique du protocole et du rituel de la royauté – cela est si vrai que c'est à lui qu'est confiée la peinture des funérailles de Jeanne de Bourbon dans les *Grandes Chroniques de France* de Charles V.²¹ D'une manière assez semblable, Claire Sherman Richter a mis en relief dans les traductions de Nicole Oresme, non seulement l'intérêt pour la mise en images de concepts nouveaux, mais également l'élaboration en étroite collaboration avec Raoulet d'Orléans d'une mise en page complexe mettant en regard miniatures et texte.

A travers le livre, la cour est bien, sous Charles V, le lieu où se construit l'image de la monarchie, le foyer d'où rayonne désormais la culture.

La diffusion d'un modèle culturel

La destinée de la Librairie de Charles V fut pour le moins étrange. Ce qui restait des livres de Charles V (843 volumes) fut vendu pour une bouchée de pain en 1424 au duc de Bedford, et avec cet argent – 1200 livres – on construisit le mausolée de Charles VI et d'Isabeau de Bavière.²² La bibliothèque fut dispersée.... Et pourtant, par un jeu de copies successives des bibliothèques princières aux bibliothèques aristocratiques, les textes de référence en français qu'elle seule renfermait servirent de base à la constitution de bien des bibliothèques nobiliaires de la seconde moitié du XVe siècle, on pense en particulier à celle d'un Jacques d'Armagnac.²³

²⁰ Tesnière 2010 ; Tesnière 2007, 149–164.

²¹ BNF, fr. 2813, f. 480v.

²² Delisle 1907a, 138.

²³ Voir Blackman 1994.

Est-ce là vraiment là ce qu'avait imaginé Charles V ? Sans doute pas. On ne sait s'il était facile pour d'autres que les conseillers-clercs de Charles V d'avoir accès aux richesses de la tour de la Fauconnerie. Si Charles V semble avoir, au dire de Christine de Pizan, volontiers montré ses trésors aux heures "de recreation", en revanche, il les a peu prêtés.²⁴ La seule mention un peu célèbre dans l'inventaire de la Librairie est le prêt d'une Apocalypse anglaise illustrée du milieu du XIIIe siècle (BNF, fr. 403) au duc d'Anjou "pour fere fere son beau tappis", la célèbre tapisserie de l'Apocalypse d'Angers.²⁵ Dans l'esprit du roi, la bibliothèque devait être transmise à son successeur, le dauphin ; car seul le savoir des princes peut prémunir le royaume de la tyrannie, affirme le *Songe du Vergier*.²⁶ De fait Charles VI, qui n'avait pas encore tout à fait douze ans, reçut bien de Jean Blanchet, le 6 novembre 1380, en même temps que les clefs des trois chambres de la Librairie le rouleau de parchemin contenant l'inventaire de la bibliothèque (BNF, Baluze 397). Mais il fut bien incapable de poursuivre l'œuvre culturelle de son père.

Yann Potin a montré que c'est à juste titre que Louis d'Anjou, investi du titre de régent, avait emprunté les plus remarquables manuscrits de la bibliothèque du Louvre. Mais on peut aller plus loin en disant que Louis d'Anjou avait, à n'en pas douter, l'intention de continuer l'œuvre culturelle de son frère, cette œuvre de sagesse, désormais pensée comme une prérogative royale. Comment expliquer autrement qu'il emprunte les cahiers non terminés de la traduction de la Bible par Jean de Sy ou la traduction laissée inachevée des *Faits mémorables* de Valère Maxime par Simon de Hesdin.²⁷ Ce sont pratiquement les mêmes ouvrages qui constituent le programme de lecture que Philippe de Mézières assigne, par la voix de la reine Verité, au jeune prince, dans le *Songe du Vieil Pèlerin* (entre 1386 et 1389). Ce sont pratiquement les mêmes ouvrages dont Christine de Pizan nous dit que le roi les affectionnait particulièrement.²⁸ Ce sont pratiquement les mêmes ouvrages, mis à part le *Policratique* de Jean de Salisbury en français qui servirent de base aux bibliothèques aristocratiques du XV^e siècles.²⁹

A partir de 1390, le relais dans la diffusion des textes de la Librairie est pris par Louis d'Orléans, le second fils de Charles V, qui semble vouloir reproduire le modèle paternel de bâtisseur d'édifices et de bibliothèques. Il

²⁴ Christine de Pizan 1940a, 46

²⁵ Cité dans l'inventaire de la Librairie de 1380, cf. BNF, fr. 2700, f. 31v, n°800 et Avril 1968, 159, n°213.

²⁶ Schnerb-Lièvre 1982, 222–223 et 228 : "Et est biau tresor a un Roy avoir grant multitude de livres".

²⁷ Cf. BNF, fr. 2700, n° A 241 et A 268.

²⁸ Christine de Pizan 1940a, 42–46 : "Cy dit comment le roy Charles amoit livres[...]". Voir aussi et Krynen 1981, 97–106.

²⁹ Philippe de Mézières 1969, 220–224.

prend à son service Gilles Malet, le garde de la Librairie de Charles V, pour organiser sa propre bibliothèque qu'il installe en 1397 dans son Hôtel de La Poterne ; il fait travailler les mêmes artisans du livre, à commencer par le célèbre Raoulet d'Orléans. Il poursuit la traduction de la Bible de Jean de Sy... pour ne citer que les réalisations les plus connues.

Une étude des traditions manuscrites de tous ces ouvrages éclairerait sans doute le circuit de transmission des textes de la Librairie royale dans les cercles qui entourent le pouvoir et les modalités de la diffusion de son modèle culturel. En ce qui nous concerne, nous avons mis en œuvre un programme de recherche autour de la Librairie de Charles V et de Charles VI, dont le but est, en premier lieu, d'en éditer les inventaires, d'en identifier les œuvres et les possesseurs et d'en localiser les manuscrits existants.³⁰

³⁰ Il s'agit d'une programme de recherche lancé par la BNF auquel sont associés deux chercheurs de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Françoise Fery-Hue et Monique Peyrafort, et qui participe également au projet BIBLIFRAM retenu par l'Agence Nationale de la Recherche en 2008.

Manuscrits et documents d'archives

Besançon, Bibliothèque municipale
434

Bruxelles, Bibliothèque royale
11035–37
10392

Cambridge, Fitzwilliam Museum
3–1954

Harvard, Mass., Houghton Library
555

La Haye, Museum Meermannno-Westreenianum
10. B 23

Londres, British Library
Cotton Tiberius B. VIII/2

Paris

Bibliothèque Nationale de France (BNF)

Baluze 397

fr. 403

fr. 437

fr. 1082

fr. 1728

fr. 1792

fr. 2700

fr. 2813

fr. 5707

fr. 15397

fr. 16993

fr. 24287

NAF 15944

Bibliothèque Sainte-Geneviève (BSG)

777

782

Bibliographie

- Allirot, Anne-Hélène, Murielle Gaude-Ferragu, Gilles Lecuppre, Elodie Lequain, Lydwine Scordia, Julien Véronèse & Colette Beaune 2010, *Une histoire pour un royaume, XIIIe–XVe siècle : Actes du colloque Corpus Regni organisé en hommage à Colette Beaune* [...], [Paris].
- Avril, François 1968, *La Librairie de Charles V*, Paris.
- Avril, François 2001, “Le parcours exemplaire d’un enlumineur parisien à la fin du XIVe siècle : la carrière et l’œuvre du maître du Policratique de Charles V”, Fleith & Morenzoni 2001, 265–282.
- Blackman, Susan Amato 1994, *The Manuscripts and patronage of Jacques d’Armagnac, duke of Nemours, 1433–1477*, Diss. Ann Arbor (Michigan).
- Boeren, Petrus Cornelis 1979, *Catalogus van handschriften van het Rijksmuseum Meermanno-Westreenianum*, 's-Gravenhage.
- Chapelot, Jean & Elisabeth Lalou (éds.) 1994, *Vincennes aux origines de l’État moderne : Actes du colloque scientifique sur les Capétiens et Vincennes au Moyen-Âge, organisé [...] à Vincennes les 8, 9 et 10 juin 1994*, Paris.
- Christine de Pizan 1940a, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, éd. par Suzanne Solente 1, Paris.
- Christine de Pizan 1940b, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, éd. par Suzanne Solente 2, Paris.
- Contamine, Geneviève (éd.) 1989, *Traduction et traducteurs au Moyen-Âge : Actes du Colloque international du C.N.R.S.... 26–28 mai 1986*, Paris.
- Delisle, Léopold 1868, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Impériale* [...], I, Paris.
- Delisle, Léopold 1881, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale* [...], III, Paris.
- Delisle, Léopold 1907a, *Recherches sur la Librairie de Charles V* 1, Paris.
- Delisle, Léopold 1907b, *Recherches sur la Librairie de Charles V* 2, Paris.
- Fleith, Barbara & Franco Morenzoni (éds.) 2001, *De la sainteté à l’hagiographie : genèse et usage de la “Légende dorée”*, Genève (*Publications romanes et françaises* 229).
- De Winter, Patrick M. 1982, “The *Grandes Heures* of Philip the Bold, Duke of Burgundy : the Copyist Jean L’Avenant and his Patrons at the French Court”, *Speculum* 57, 786–842.
- Fianu, Kouky 1991, *Histoire juridique et sociale des métiers du livre à Paris (1275–1521)*, Diss. Montréal.
- Fourrier, Anthime (éd.) 1964, *L’Humanisme médiéval dans les littératures romanes du XIIIe au XIVe siècle : Colloque organisé par le centre de philologie et de littérature romanes de l’Université de Strasbourg, 1962*, Paris.

- Galderisi, Claudio & Cinzia Pignatelli (dir.) 2007 *La Traduction vers le moyen français : Actes du II^e Colloque de l'Association Internationale pour l'Étude du Moyen Français, 27–29 avril 2006*, Turnhout & Poitiers (Medieval Translator 11).
- Guérout, Jean 1950, “Le Palais de la Cité des origines à 1417, essai topographique et archéologique”, *Bulletin de la société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* II, 99–102.
- Guérout, Jean 1994, “L’Hôtel du roi au Palais de la Cité à Paris, sous Jean II et Charles V”, Chapelot & Lalou 1994, 229–253.
- Hedeman, Anne D. 1991, *The Royal Image : Illustrations of the « Grandes Chroniques de France », 1274–1422*, Berkeley & Los Angeles & Oxford.
- Krynen, Jacques 1981, *Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen-Âge 1380–1440. Étude de la littérature politique du temps*, Paris.
- Lebigue, Jean-Baptiste, Michel Garel & Dominique Courvoisier 2001, *Manuscrits du Moyen-Âge et manuscrits littéraires modernes : la collection de la Société des Manuscrits des Assureurs Français*, Paris 2001.
- Lusignan, Serge 1987, “Parler vulgairement” : *Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*², Paris & Montréal.
- Lusignan, Serge 1989, “La topique de la *translatio studii* et les traductions françaises des textes savants”, Contamine 1989, 303–315.
- Monfrin, Jacques 1964, “Humanisme et traduction au Moyen-Âge » et « Les traducteurs et leur public en France au Moyen-Âge”, Fourrier 1964, 217–246.
- Oeser, Wolfgang 1996, “Raoulet d’Orléans und Henri du Trévou, zwei französischen Berufsschreiber des 14. Jahrhunderts und ihre Schrift”, *Archiv für Diplomatik Schriftgeschichte Siegel- und Wappenkunde* 42, 395–418.
- O’Meara, Carra Ferguson 2001, *Monarchy and Consent : The Coronation Book of Charles V of France, British Library, ms Cotton Tiberius B. VIII*, London & Turnhout.
- Philippe de Mézières 1969, *Le Songe du Vieil Pelerin of Philippe de Mézières, Chancellor of Cyprus 2*, ed. by George William Coopland, Cambridge.
- Pleybert, Frédéric (dir.) 2001, *Paris et Charles V, arts et architecture*, Paris.
- Potin, Yann 1999, “A la recherche de la Librairie du Louvre : le témoignage du manuscrit français 2700”, *Gazette du livre médiéval* 34, 25–36.
- Potin, Yann 2000, “Le dernier garde de la librairie du Louvre (I) : Léopold Delisle et son édition des inventaires”, *Gazette du livre médiéval* 36, 36–42.

- Potin, Yann 2001, “Le dernier garde de la librairie du Louvre (II) : Édition de catalogues et publication de sources au XIX^e siècle”, *Gazette du livre médiéval* 37, 1–8.
- Rouse, Richard & Mary Rouse 2000a, *Manuscripts and their Makers: Commercial Book Producers in Medieval Paris, 1200–1500* 1, London.
- Rouse, Richard & Mary Rouse 2000b, *Manuscripts and their Makers: Commercial Book Producers in Medieval Paris, 1200–1500* 2, London.
- Schnerb-Lièvre, Marion (éd.) 1982, *Le Songe du Vergier édité d’après le manuscrit Royal 19 C IV de la British Library*, Paris (*Source d’histoire médiévale*).
- Tesnière, Marie-Hélène 2001, “La Librairie modèle”, Pleybert 2001, 225–233.
- Tesnière, Marie-Hélène 2005, “Un cas de censure à la Librairie de Charles V : le fragment du manuscrit BNF fr. 24287”, *Cultura neolatina* 65, 273–285.
- Tesnière, Marie-Hélène 2007, “Un manuscrit exceptionnel des Décades de Tite-Live traduites par Pierre Bersuire”, Galderisi & Pignatelli 2007, 149–164.
- Tesnière, Marie-Hélène 2010, “Les deux livres du roi Charles V : l’exemplaire des Décades de Tite-Live”, Alliot et al. 2010, 281–298.

Renæssanceforum received the manuscript for this article in 2013.

